

Coupe
journal « LA GRUYERE »
2019
(43 ème édition)

1. BUT

La Coupe « La Gruyère » des courses populaires a été créée en 1977 par le Sporting Athlétisme Bulle et par les FSG de la Gruyère sur une idée de Pierre-Noël Bapst et Maurice Perrinjaquet.

Elle a pour idéal de promouvoir la pratique de la course à pied dans le sud du canton de Fribourg comme sport pour tous et comme sport de compétition.

2. DEFINITION

La Coupe est ouverte à toutes les personnes domiciliées en Gruyère, Veveyse et Glâne, ou affiliées à un club de ces trois districts.

La Coupe consiste en une compétition par points dans chacune des catégories prévues. Elle établit aussi un classement interclubs.

3. LES 9 CLUBS MEMBRES

Les sociétés suivantes font partie de l'organisation de la Coupe « La Gruyère » :

SA Bulle	FSG Gym-Hommes Broc
FSG Bulle	
La Corrida Bulloise	Ski Club Im Fang
CS Marsens	CS Vallée du Flon
CS Neirivue	CARC Romont
FSG Charmey	Les Assoiffés Botterens
FSG Sâles	FSG La Persévérance Châtel-St-Denis
CS Hauteville	Les Sansoucis
Chouettes-Team	Team Lys'Alp
Ski-club Le Cergny Vaulruz	

4. ORGANISATION

Pour l'année 2019, Benoît Fragnière est chargé d'établir les classements individuels et interclubs.

Après chaque course, les responsables des clubs peuvent télécharger les résultats sur le site www.chronometrage.ch et par la suite transmettre les nouveaux inscrits ou les corrections éventuelles par e-mail à benoit.fragniere@websud.ch
Le but est de pointer les participants inscrits à la Coupe afin d'éviter des oublis lorsque les données ne sont pas correctement écrites (année, club...)

***Si la disponibilité des résultats fait défaut sur internet.** L'organisateur de la course figurant au calendrier adressera, au plus tard le lendemain de la manifestation, deux listes de résultats au responsable du décompte.*

5. CATEGORIES

Les catégories suivantes donnent droit à l'attribution du titre de « Champion » ou « Championne » de la coupe LA GRUYERE 2019

■ F17	Cadettes A/B	2002 - 2005
■ F19	Dames-Juniores	2000 - 2001
■ F20	Dames	1980 - 1999
■ F40	Dames 1	1970 - 1979
■ F50	Dames 2	1969 et plus âgées
■ M17	Cadets A/B	2002 - 2005
■ M19	Juniors	2000 - 2001
■ M20	Seniors	1980 - 1999
■ M40	Vétérans 1	1970 - 1979
■ M50	Vétérans 2	1960 - 1969
■ M60	Vétérans 3	1959 et plus âgés
■ WK	Walking, Nordic-Walking	2005 et plus âgés
■ FSH	Sport Handicap Dames	2005 et plus âgées
■ MSH	Sport Handicap Hommes	2005 et plus âgés

Dans le but de mieux encadrer nos jeunes athlètes « fougueux », les organisateurs de la coupe, se sont engagés à proposer des épreuves avec des distances mieux adaptées **aux cadets M17 et cadettes F17 de 3 à 8km**

Les Juniors et dames-Juniores sont autorisés à effectuer le parcours des Seniors.

Les délégués ont adoptés en 2012, la création de deux nouvelles catégories dans la coupe soit F50 Dames 2 et M60 Vétérans 3.

Les délégués ont adoptés en 2018, la création de deux nouvelles catégories dans la course adaptée en séparant les hommes et les femmes.

Les participants qui ne respectent pas les distances correspondantes à leurs catégories proposées par l'organisateur, marqueront uniquement **20 points** de participation. La falsification de son année de naissance n'est pas autorisée !

6. INSCRIPTIONS

Les participants de 2018 sont automatiquement réinscrits pour la période 2019. Toute nouvelle inscription à la Coupe doit se faire individuellement par e-mail. Un changement d'adresse, de Club, ou d'email doit être signalé. Elles doivent être validées avant le 14 avril 2019.

Afin d'éviter des oublis dans le classement, il est important de fournir pour chacun les données suivantes par e-mail.

NOM - PRENOM - ANNEE - CATEGORIE + **ADRESSE complète**

Ils doivent aussi annoncer les épreuves aux quelles ils ont participées durant l'année pour obtenir le décompte des points avec effet rétroactifs.

7. ATTRIBUTION DES POINTS

Les points pour toutes les catégories seront attribués de la manière suivante :

7.1

F17, F19, F20, F40, F50

M17, M19, M20, M40, M50, M60

100 points au premier
95 points au deuxième
91 points au troisième
88 points au quatrième
86 points au cinquième
85 points au sixième
84 points au septième
83 points au huitième

dès la 89ème, chaque participant marque 2 points.

*La participation dans la catégorie **Walking, Nordic-Walking** marque 20 points.*

*La participation dans le relais **Gruyère Running** Hauteville marque 40 points.*

Un résultat de semi-marathon doit être communiqué dans les délais avec son justificatif.

Remarque 1 :

La participation à une épreuve dans une autre catégorie que la catégorie officielle permet de marquer 20 points.

Remarque 2 :

Si la neutralisation d'une course par l'organisateur affecte les résultats, les participants pénalisés recevront le même nombre de points que le résultat le plus faible avant la neutralisation et en tenant compte de la catégorie.

Calendrier pour 2019: 11 épreuves.

Di/So 14.04.2019	48 ^{ème} COURSE DE RELAIS EN FORÊT BULLE Relais 3 x 6,0 Km Dénivellation 150 m Classement individuel/par équipe	Sporting Athlétisme Bulle, case postale 73, 1630 Bulle Benoît Fragnière, Ch. du Comte-Michel 6, 1630 Bulle www.sabulle.ch – benoit.fragniere@websud.ch www.chronometrage.ch
Je/Do 30.05.2019	45 ^{ème} COURSE DES 3 PONTS BROC 0,6 - 1,0 – 2,0 – 3,0 - 10,55 Km, Dénivellation 125 m	Gym-Hommes, 1636 Broc Martin Steiner, Quartier Bellevue 14, 1636 Broc www.3ponts.ch - mp.steiner@bluewin.ch
Sa/Sa 18.05.2019	7 ^{ème} Gruyère Running – Tour du lac 19,3Km individuel - Hauteville relais 8,3Km/11Km, WK 6Km (en équipe de deux, relais à Botterens)	Club Sportif Hauteville, Section course à pied Bernard Barras, Rte de la Fin 40, 1648 Hauteville www.gruyere-running.ch – info@gruyere-running.ch
Ve/Fr 14.06.2019 Bonus	25 ^{ème} À TRAVERS SÂLES 1,1 – 1,8 – 2,5 – 8,03Km / Déniv.100m Walking 4,6Km	FSG Sâles, case postale 23, 1625 Sâles Pierre-André Kolly, 1625 Sâles www.fsg-sales.ch – course@fsg-sales.ch
Da/So 16.06.2019	40 ^{ème} course de montagne NEIRIVUE-LE MOLESON 10,6 Km, dénivellation 1'290 m Course Jeunesse au village	CS Neirivue, Patrice Pernet, route de l'Ile 5, 1669 Neirivue www.neirivue-moleson.ch - info@neirivue-moleson.ch
Ve/Fr 30.08.2019	SOIREE POPULAIRE SUR PISTE BULLE « 5000m Challenger » Championnats Fribourgeois (Open)	Sporting Athlétisme Bulle, case postale 73, 1630 Bulle Benoît Fragnière, Ch. du Comte-Michel 6, 1630 Bulle www.sabulle.ch – benoit.fragniere@websud.ch www.chronometrage.ch
Di/So 15.09.2019	39 ^{ème} COURSE EN FORET ROMONT 0,4 - 0,8 – 1,8 – 3,0 – 7,5 - 14,7 Km	CARC Romont, case postale 303, 1680 Romont Marcel Wider, rue de la Sarine 38, 1700 Fribourg www.carc.ch - marcel.wider@gmail.com
Sa/Sa 12.10.2019	24 ^{ème} COURSE CONTRE LA MONTRE «Chupia à Pantè» MARSENS 0,6 – 2,3Km (départ en ligne) 6,0km (départ individuel)	CS Marsens François Buntschu www.chupia.ch – informations@chupia.ch
Di/So 03.11.2019	42 ^{ème} TROPHEE DE LA VALLEE DU FLON, PORSEL 1,0 – 2,0 – 5,5 - 12,6 km Dénivellation 180 m	CS Vallée du Flon, 1698 Bouloz Cardinaux Pierre-Yves, Rte de Bulle 51, 1699 Bouloz www.csvf.ch – info@csvf.ch
2019	Un semi-marathon 21,1Km de plaine ou de montagne dans le monde... Temps de passage d'un marathon valable	Votre résultat officiel doit être justifié et annoncé avant le 11 novembre 2019 benoit.fragniere@websud.ch
Sa/Sa 16.11.2019	44 ^{ème} CORRIDA BULLOISE BULLE 0,6 – 8,0 km	Corrida Bulloise www.corrida-bulloise.ch - info@corrida-bulloise.ch

Organisation 2019 43^{ème} coupe par CS Marsens
→ Soirée de clôture, le 23 novembre 2019
Lieu à définir ?

Le coordinateur de la Coupe journal LA GRUYERE
Benoît Fragnière, Chemin du Comte-Michel 6, 1630 Bulle, Tél. 079 440 49 35
e-mail : benoit.fragniere@websud.ch www.chronometrage.ch

10. PRIX RECOMPENSES

Un prix souvenir sera offert à tous les participants ayant accompli au moins **quatre courses**. (Walking et SH inclus)

Le club responsable pour l'année organisera à la fin de la saison, à une date qu'il fixera et communiquera aux autres clubs, une proclamation des résultats avec remise des challenges et prix spéciaux.

Organisation 2019 43^{ème} coupe par CS Marsens
→ Soirée de clôture, le 23 novembre 2019
Lieu à définir ?

11. TOURNUS DES CLUBS RESPONSABLES DE L'ORGANISATION

1977 SA Bulle	2001 CS Vallée du Flon
1978 SA Bulle	2002 FSG Persévérance Châtel-St-Denis
1979 SA Bulle	2003 FSG Bulle
1980 FSG Neirivue	2004 CS Hauteville
1981 FSG Marsens	2005 CARC Romont
1982 FSG Bulle	2006 FSG Broc
1983 CARC Romont	2007 TV Jaun
1984 FSG Gym-Hommes Broc	2008 FSG Charmey
1985 CS Vallée du Flon	2009 CS Marsens
1986 TV Jaun	2010 2010 FSG Sâles
1987 FSG Charmey	2011 SA Bulle
1988 FSG Marsens	2012 CS Neirivue
1989 FSG Neirivue	2013 CS Vallée du Flon
1990 SA Bulle	2014 La Corrida Bulloise / FSG Bulle / SA Bulle
1991 CS Vallée du Flon	2015 CS Hauteville
1992 FSG Bulle	2016 CARC Romont
1993 CARC Romont	2017 Ski Club Le Cergny Vaulruz
1994 FSG Gym-Hommes Broc	2018 FSG Broc
1995 TV Jaun	2019 CS Marsens
1996 FSG Charmey	2020 FSG Sâles
1997 FSG Marsens	2021 CS Neirivue
1998 FSG Sâles	2022 SA Bulle
1999 FSG Neirivue	2023 CS Vallée du Flon
2000 SA Bulle	

12. DIVERS

Les clubs membres organisant une épreuve comptant pour la Coupe doivent permettre aux coureurs de s'inscrire, **sans prix souvenir**, moyennant une finance de Fr. 20.- maximum. Un supplément de Fr. 3.- à Fr. 5.- est admis pour une inscription hors délai ou sur place. Une exception est accordée à la Corrida Bulloise qui ne peut pas garantir le montant limite. (La Corrida de part son organisation grandissante et couteuse doit aligner ses prix sur les autres grandes classiques)

Chaque programme ou règlement devra clairement indiquer que la course est au calendrier de la Coupe journal **LA GRUYERE**. Il est obligatoire de faire apparaître le logo LA GRUYERE dans le libretto et dans la liste de résultats.

Une banderole LA GRUYERE doit aussi être installée dans l'espace de la manifestation. (prendre contact avec Monnaïron Valentin 076/ 382 24 86 valentin.monnaïron@lagruyere.ch)

En cas de parrainage d'un autre journal, il est indispensable de prendre contact avec l'administrateur de GlassonPrint, pour trouver un accord de partage.

Une annonce gratuite vous est offerte dans la rubrique « **FAITES VOS LOISIRS** » moyennant un minimum de 6 x 1 inscription gratuite.

Veuillez vous annoncer 3 semaines à l'avance chez le responsable marketing Valentin Monnaïron 076/382 24 86 valentin.monnaïron@lagruyere.ch

La commission de la Coupe est composée de deux membres de chaque société ou club organisateur. Elle est compétente pour trancher tous les cas non prévus par le présent règlement. Chaque société ou club organisateur à droit à une voix.

Le club organisateur convoque les responsables de la Coupe pour élaborer le calendrier de l'année suivante avant la soirée de proclamation des résultats. Il transmet à la presse les informations et les résultats intermédiaires et finals.

Ce règlement a été établi selon les décisions prises par les délégués des clubs présents lors de l'assemblée du:

Lundi 19 novembre 2018 Hôtel de Ville de Broc

Adresse du responsable 2019: CS Marsens nicole@savary.xyz
Savary Nicole, Route des Moleires 7, 1633 Marsens 079/ 671 14 58

Bulle, novembre 2019



Le Coordinateur :
Benoît Fragnière
Ch. du Comte Michel 6
1630 Bulle
Mobile: 079 / 440 49 35

e-mail: benoit.fragniere@websud.ch
www.chronometrage.ch